

Cotutelle de thèse de doctorat

TROIS PRINCIPALES ÉTAPES À COMPLÉTER

- ➔ **1** S'assurer qu'une entente-cadre de cotutelle existe entre l'UdeM et l'université partenaire
- ➔ **2** Être admis dans les deux universités à l'intérieur d'une même année
- ➔ **3** Compléter et signer la convention de cotutelle de thèse avant la fin de la première année

DÉFINITION

La cotutelle de thèse est le partage par l'Université de Montréal et un établissement d'enseignement supérieur partenaire, de la responsabilité de la formation et de l'encadrement d'un étudiant au doctorat. Au terme de ses études doctorales, le doctorant se voit décerner le grade et le diplôme correspondant dans chaque université. Le libellé de chaque parchemin fait mention de la cotutelle et de la collaboration avec l'établissement partenaire.

<https://esp.umontreal.ca/cotutelle-de-these/presentation/>

FORMALITÉS

Choix de vos directeurs de recherche dans chaque université

Vos directeurs de recherche vous accompagneront tout au long de votre parcours doctoral. Pour vous aider à trouver un directeur de recherche à l'UdeM : www.recherche.umontreal.ca

Admission

Vous devez obtenir l'accord de vos deux directeurs de recherche avant de compléter le formulaire d'admission. N.B. L'admission dans les deux universités devrait se faire de façon simultanée. Cependant, sous certaines conditions, une année de décalage peut être acceptée.

<https://admission.umontreal.ca>

Pour plus d'information sur le processus d'admission :

<https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Admission/Admission.pdf>

Convention

La convention de cotutelle ne peut être négociée qu'après votre admission et inscription complétées dans les deux universités.

Inscription

Une inscription à temps plein et simultanée dans les deux établissements est obligatoire. Vous demeurez inscrit dans les deux institutions pendant toute la durée de votre programme d'études. Pour une meilleure vue d'ensemble des éléments spécifiques du cheminement au doctorat :

https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/PDF/Cheminement_etudiant.pdf

Examen général de synthèse

Élément constitutif de tous les programmes d'études de doctorat, l'examen général de synthèse doit avoir été réussi avant la fin du 6^e trimestre – Art. 87 du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Soutenance

La thèse donne lieu à une soutenance unique à l'Université de Montréal ou à l'université partenaire.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

Consultez-le régulièrement pour connaître votre cheminement :

www.secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/

COÛTS DES ÉTUDES

- Les droits de scolarité sont payés seulement dans l'établissement où vous séjournerez et ce dès la signature de la convention.
- Pour être exempté des droits de scolarité à l'UdeM, une attestation de présence à l'université partenaire est exigée.
- Pour plus de détails concernant le coût des études :
www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/index.html
<http://esp.umontreal.ca/cotutelle-de-these/couts-dune-cotutelle-de-these/>

FINANCEMENT

- Pour en savoir plus sur les possibilités de financement :
<http://esp.umontreal.ca/ce-quil-faut-savoir/financement/>

GUIDE DES ESP

- Guide des cotutelles de thèse de doctorat :
www.esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cotutelles/Guide_Cotutelles.pdf
- Guide de l'étudiant – L'encadrement aux études supérieures :
<http://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuideEncadrementEtudiant.pdf>

FORMALITÉS D'ENTRÉE ET DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER

- Pour les étudiants de l'UdeM préparant un séjour à l'étranger :
La Maison Internationale : www.maisoninternationale.umontreal.ca
- Pour les étudiants étrangers préparant un séjour à l'UdeM :
Le Bureau des étudiants internationaux : www.bei.umontreal.ca

RENSEIGNEMENTS :

ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES (ESP)

Sur le Web : www.esp.umontreal.ca
Par courriel : cotutelle-international@esp.umontreal.ca
Sur place : 2910, boul. Édouard-Montpetit,
Montréal (QC) H3T 1J7

Pour joindre la responsable par téléphone : 514 343-6111 poste 1547